

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## OFP EURO SOVEREIGN BOND FUND Part B – code ISIN FR0010877456 OPCVM géré par OAKS FIELD PARTNERS

### Objectifs et politique d'investissement

Le FCP OFP Euro Sovereign Bond Fund de **classification obligations et autres titres de créance libellés en euro** a pour objectif de générer, sur un horizon d'investissement de douze mois, une performance annualisée supérieure à l'indice BoA-ML EMU Direct Governments, AAA-AA Rated, par la sélection d'obligations en euros, coupons réinvestis

L'indice BoA-ML EMU Direct Governments AAA-AA Rated est composé de titres obligataires à taux fixe émis en euros par les Etats membres de la zone euro dont la notation est au moins de AA- (S&P – Fitch) ou Aa3 (Moody's).

(BoA-ML EMU direct Governments AAA-AA : Bank of America Merrill Lynch EMU direct Governments AAA-AA).

**La stratégie d'investissement** repose sur la sélection parmi les obligations émises uniquement en euros par des Etats membres de la zone euro, les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme, et dont la notation est supérieure ou égale à AA- (S&P et Fitch) et à Aa3 (Moody's) ou notation équivalente interne calculée par la société de gestion.

Le FCP offre une gestion active reposant sur un processus permettant d'identifier et de tirer partie de plusieurs sources de performance : durée, courbes de taux, écarts de rendements entre les pays, portages, volatilité, stratégies sur l'inflation.

L'exposition au risque de taux, déterminée à partir des anticipations macro économique, forme le socle de la stratégie du FCP.

Les instruments du marché monétaire (billets de trésorerie) et les instruments financiers à terme font partie intégrante du processus de gestion.

La gestion recherchera un meilleur rendement de l'OPCVM par sa surexposition ou sa sous-exposition à la sensibilité (stratégie de durée).

Le fonds définira une orientation de sa sensibilité à l'intérieur de limites minimum et maximum de [ 0 (min) ; +10 (max) ]

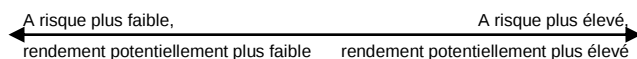
Le FCP sera exposé entre 90 % et 200% de son actif en titres et obligations émis ou garantis par les Etats de la zone euro, sur tous types de maturités et libellées en euro.

**Affectation du résultat** : capitalisation.

**La durée minimum de placement recommandée** est de douze mois. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période inférieure à ce délai.

**Les demandes de souscriptions et de rachat** sont centralisées chaque jour à 11h30 auprès du Dépositaire et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du même jour. Les demandes reçues le samedi sont centralisées le 1er jour ouvré suivant. La valeur liquidative est calculée chaque jour, sauf si la bourse de Paris est fermée ou si ce jour est un jour férié en France. Les règlements afférents interviendront en J+3.

### Profil de risque et de rendement



|   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Le niveau de risque de ce fonds reflète son exposition au marché des obligations d'Etats sur lequel il est investi.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte.

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

**Impact des techniques financière IFT** : l'utilisation d'instruments dérivés peut entraîner l'OPCVM à amplifier les mouvements de marchés et ainsi des variations de la valeur liquidative plus importantes, à la hausse comme à la baisse.

**Risque lié au crédit** : le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents. En cas de dégradation de la notation de l'émetteur souverain la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

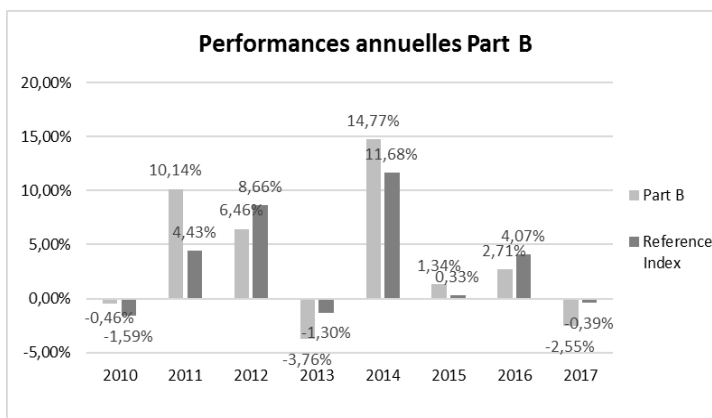
| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement   |                                                                                                                                   |
|----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Frais d'entrée                                           | 2 %                                                                                                                               |
| Frais de sortie                                          | 0 %                                                                                                                               |
| Frais prélevés par le fonds sur une année                |                                                                                                                                   |
| Frais courants                                           | 0.60 %                                                                                                                            |
| Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances |                                                                                                                                   |
| Commission de performance                                | 20 % annuel dès lors que la performance du fonds excède l'indice BoA-ML EMU Direct Governments, AAA-AA Rated (coupons réinvestis) |

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximums. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs – vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants, qui intègrent les frais de gestion, sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2016. Ce pourcentage peut varier d'une année à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de performance et les frais d'intermédiation, excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer aux pages 7 à 9 du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site [oaksfieldpartners.com](http://oaksfieldpartners.com).

## Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

La performance de l'OPCVM est calculée nette de frais de gestion et hors frais d'entrée

Date de création du fonds : 19/05/2010  
Date de création de la Part B : 19/05/2010

La devise de référence est l'euro.

## Informations pratiques

**Dépositaire :** RBC Investor Services Bank France

**Lieu et mode d'obtention d'informations sur l'OPCVM (prospectus / rapport annuel / document semestriel) :** Les documents sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

**OAKS FIELD PARTNERS**

99 Boulevard Malesherbes – 75008 PARIS

Point de contact où des explications supplémentaires peuvent être obtenues ci-nécessaire, notamment la valeur liquidative :  
tél 01 85 08 13 86 et [oaksfieldpartners.com](http://oaksfieldpartners.com).

La politique de rémunération d'Oaks Field Partners est disponible sur le site internet OFP ainsi qu'en version papier sur demande.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet [oaksfieldpartners.com](http://oaksfieldpartners.com).

**Régime fiscal :** Les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité d'Oaks Field Partners ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

OAKS FIELD PARTNERS est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 Septembre 2018.